Assises du Mans: un migrant congolais a violé une mineure, 1 mois après sa sortie de prison, où il était incarcéré pour… des faits similaires (MàJ)

06/04/2022 à 22h24



06/04/2022

Le Mans. Vingt ans de réclusion criminelle pour le viol de Priscaline

Un homme de 28 ans Philippe Louzolo a été condamné, ce mercredi 6 avril 2022, à vingt ans de réclusion criminelle pour viol en récidive.

[…]

L’article dans son intégralité sur *Ouest France*

05/04/2022

Le Mans. Viol aux assises : « À la cave, personne ne m’a entendu crier »

Une jeune femme a raconté le viol qu’elle a subi dans la nuit du 27 décembre 2018 au Mans (Sarthe). Elle avait 17 ans. Jugé depuis ce mardi 5 avril 2022, l’accusé de 28 ans a déjà été condamné pour les mêmes faits. De nouveau, il nie.

« **Aidez-moi, je vous en supplie** ! » Glaçant, l’appel au secours résonne entre les murs de la cour d’assises de la Sarthe, ce mardi 5 avril 2022 au Mans. Il a été reçu, et enregistré, par la police dans la nuit du 26 au 27 décembre 2018, au Mans. C’est une jeune fille de 17 ans qui a composé le numéro sur son portable, alors qu’elle est en train de subir un viol dans le sous-sol de son immeuble.

Son agresseur présumé est jugé pour viol en récidive devant la cour d’assises de la Sarthe, depuis ce mardi. Anorak orange, l’homme de 28 ans originaire du Congo a déjà été condamné en 2013 pour un viol commis dans un parc de la ville. Il avait été libéré le 29 novembre 2018, à peine un mois avant les faits qui lui sont de nouveau reprochés.

Le soir des faits, Pascaline, apprentie vendeuse en boulangerie, était allée au cinéma, place des Jacobins, avec un ami. Leurs chemins se séparent place de l’Éperon. Pascaline emprunte la rue Gambetta…

[…]

L’article dans son intégralité sur *Ouest France*